



NOUVELLE REVUE  
THÉOLOGIQUE

53 N° 4 1926

A la pieuse mémoire du Cardinal Mercier

A. VERMEERSCH (s.j.)

p. 241 - 256

<https://www.nrt.be/fr/articles/a-la-pieuse-memoire-du-cardinal-mercier-3233>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

# A la pieuse mémoire du Cardinal Mercier

## Impressions et souvenirs

Rien n'a manqué à la gloire du Cardinal Mercier. Les splendides démonstrations de toutes les parties du monde l'ont fait grandir à nos propres yeux, et nous avons mieux compris tout ce qu'il était pour nous, par la douloureuse constatation de tout ce que nous avons perdu en le perdant. Monseigneur SCHYRGENS exprimait le sentiment unanime du peuple belge dans ces lignes : « Il tenait dans la Belgique, dans l'Église, dans le monde une telle place, il y laisse un tel vide, il y supportait tant de grandes choses, que sa disparition les met toutes en péril et qu'on s'étonne qu'elles puissent lui survivre. » (xx<sup>e</sup> siècle, 24 janvier).

Aucune gloire n'a manqué au cardinal Mercier ; ni la gloire apparente, éphémère, des hommes célèbres, ni la gloire plus réelle et plus durable de ceux dont la vie et la mort exhalent un parfum de sainteté. C'est par l'invocation du défunt, que Monseigneur Baudrillart terminait à Paris son éloquente oraison funèbre du cardinal Mercier.

Après tant de discours louangeurs, prononcés dans les églises, les parlements et les académies, après tant de fleurs jetées sur la tombe qui nous cache la dépouille mortelle de ce grand Belge et de ce grand cardinal, la pensée ne pouvait même nous venir d'essayer ici un nouvel éloge funèbre.

Mais, humble et condescendant autant qu'illustre, cet archevêque daignait depuis plus de trente ans, nous honorer d'une confiance bienveillante. Commencés à Louvain dans les premières années de mon séjour au collège de la Compagnie de Jésus, nos rapports se resserrèrent durant tout le cours de la grande guerre ; nos pensées devinrent si communes, que la distance plus grande mise depuis entre nous ne pouvait plus nuire à ce que j'appellerai audacieuse-

ment notre intimité. Il y avait d'ailleurs, pour l'entretenir, les longues audiences auxquelles donnait occasion toute venue du cardinal à Rome, et de ma part, tout retour en Belgique.

Des amis ont pensé que le rappel de quelques souvenirs offrirait de l'intérêt pour les lecteurs de cette Revue, et qu'il serait un hommage d'affection reconnaissante : comment me refuser à leurs instances ?

Dans ce langage qui plaisait au cardinal : langage simple, franc, dépouillé d'artifice, nous avons accepté de revivre nous-même et de faire revivre pour le public quelques moments de sa vie.

C'est Léon XIII qui a fait le cardinal Mercier. Voici comment.

Environ quinze mois après la célèbre Bulle *Aeterni Patris*, du 4 août 1879, qui réintérait saint Thomas dans les écoles catholiques de philosophie et revendiquait pour lui la primauté, le bref du 25 décembre 1886 invitait l'épiscopat de Belgique à créer au sein de l'Université catholique une chaire de saint Thomas, dont les cours seraient destinés à tous les étudiants. Tout homme au courant des tendances intellectuelles des Belges à cette époque comprendra que pareille invitation ne pouvait recevoir qu'un accueil froid et réservé. Le clergé s'initiait à la philosophie dans les petits séminaires et ne venait à Louvain que pour le haut enseignement théologique. Aux laïques suffisait le cours de philosophie préparatoire au droit : un petit nombre briguaient le diplôme officiel de docteur en philosophie et lettres en vue d'une place dans l'enseignement moyen. La culture métaphysique n'avait guère d'amateurs : à quoi conduisait-elle ? Comment s'enthousiasmer pour une entreprise que les « prudents » disaient vouée à un échec certain ?

Cependant le Pape pressait l'exécution de ses volontés, au point de nommer lui-même un titulaire étranger qui, pour plus d'ascendant, arriverait revêtu de la robe épiscopale. Devant cette insistance, le conseil universitaire résolut la nomination immédiate d'un professeur belge. Son choix se porta sur l'abbé Mercier qui, depuis 1877, avait

remis saint Thomas en honneur dans les leçons de philosophie qu'il donnait au petit séminaire de Malines.

L'inauguration solennelle du nouveau cours dans le grand auditoire du Collège du Pape me laisse le premier souvenir du cardinal Mercier. En effet, je fréquentais alors les cours de la faculté de droit. La leçon d'ouverture roula sur la nécessité, pour aboutir au vrai, d'allier l'analyse et la synthèse, la métaphysique et l'expérience. Le jeune professeur esquissait ainsi le plan du futur Institut Supérieur, dans lequel il s'efforcera de combiner les cours de métaphysique avec ceux des sciences, d'être à la fois ancien et moderne, et d'incarner les principes du Docteur Angélique dans les problèmes actuels.

Cependant, pour réaliser les espérances pontificales, l'abbé n'avait devant lui qu'une *tabula rasa* : ni programme, ni locaux appropriés, ni élèves. Mais il avait sa volonté ferme, active et entreprenante ; il avait son talent d'organisation ; par dessus tout, il avait sa foi en Dieu et sa piété.

Une humble collettine, sa sœur, menait à Beaumont une vie de prière et de sacrifice : elle sera son aide surnaturelle ; il lui inspirera d'offrir ses austérités de pauvre claire pour la mission qu'il était persuadé tenir des mains mêmes de la Providence par l'entremise du Vicaire de Jésus-Christ. Lui-même se mit à l'œuvre avec un courage que rien ne rebuterait.

Après quelques années de tâtonnements, l'abbé Mercier communiqua au Souverain Pontife la pensée de substituer au cours un Institut complet de philosophie supérieure, qui porterait le nom de Léon XIII.

Le Pape entra pleinement dans les vues du professeur ; le créa prélat de sa maison et contribua pécuniairement à l'aménagement de l'Institut. Celui-ci date de 1891, et fut définitivement organisé en 1894 en la fête de saint Thomas. Mgr Mercier se révéla collecteur, bâtisseur, entraîneur d'hommes. Sur un terrain occupé par une ancienne savonnerie, s'éleva bientôt un bel édifice dans lequel tout un ensemble de cours scientifiques et philosophiques put être commodément installé. Bien plus, le zèle de Mgr Mercier

réussit encore à adjoindre à l'école supérieure un séminaire destiné à la formation spirituelle et intellectuelle du jeune clergé.

Le succès ne fut-il la rançon d'aucune adversité ? Les œuvres que Dieu bénit ont coutume d'être traversées. L'épreuve vint ; et, comme souvent, elle vint d'où on ne l'attendrait pas d'abord. Elle vint de Louvain même et de Rome.

Pourquoi tairais-je ici un fait qui fut public et notoire et qui tourna à l'honneur de Mgr Mercier sans détriment d'autre personne ?

La création dans la ville universitaire d'une école de philosophie faisait surgir le problème délicat de la situation respective de l'Institut et de son président, d'une part ; et, d'autre part, de l'Université et de son recteur. L'unité de régime et de direction obtenait naturellement les préférences rectorales ; en revanche, à ce moment où l'avenir de l'Institut semblait à beaucoup si peu assuré, le président pouvait redouter les effets d'une immixtion qui, pour répéter un mot de Malou, manquant de foi et d'espérance, ne pouvait avoir la chaleur de la charité.

Un malentendu sur la méthode vint se greffer sur ce désaccord. Rome désirait un cours accessible aux laïques. Mgr Mercier en concluait que l'enseignement devait se donner en français. Cette conséquence ne fut pas aperçue de prime abord par le Saint-Siège. La nouvelle d'un cours de philosophie scolastique donné en langue vulgaire déplut en haut lieu. Dieu permit même que l'on se trompât sur l'esprit filial de soumission qui animait Mgr Mercier. Bref, le cardinal Mazzella écrivit au nom de Sa Sainteté une lettre extrêmement sévère pour le président de l'Institut philosophique. Le président serait soumis au recteur de l'Alma Mater ; l'enseignement devait se donner en latin ; en cas d'opposition on pourvoirait au remplacement des personnes. Cette lettre devait, en outre, à la sortie des cours, être distribuée à tous les professeurs de l'Université.

Qu'on juge de l'émoi produit par ce décret. Cette humiliation, pensait-on, brisait la carrière professorale de

Mgr Mercier ; il résignerait ses fonctions et quitterait Louvain ; cette solution, en effet, semblait la seule humainement indiquée.

L'humble piété du président en trouva une meilleure. Il s'agenouilla à son prie-Dieu : « Seigneur, j'accepte volontiers cette humiliation, si elle vous rend gloire ». Cette offrande faite, il obéit avec simplicité aux directions reçues, quitte ensuite à exposer à Rome ses raisons, comme saint Cyrille fit valoir les siennes pour l'emploi de la langue slave dans la liturgie.

Rome comprit la nécessité de tempérer la rigueur de ses prescriptions. Un accommodement fut trouvé qui conciliait toutes choses. Peu à peu se forma parmi la jeunesse laïque, une élite intellectuelle qui se passionna pour la philosophie. L'âme belge, que l'on croyait enlisée dans l'ordre immédiatement pratique, se trouva de la sorte deux fois supérieure à ces intérêts inférieurs : d'abord par la générosité du sentiment, comme le prouva la guerre, puis, par les préoccupations de l'esprit, comme le démontre le nombre croissant des élèves de saint Thomas. Sur son lit de mort, le cardinal demanda combien d'étudiants laïques fréquentaient les cours de l'Institut : il put se réjouir et bénir Dieu des progrès réalisés.

Revenu depuis quelque deux ans au Collège de la Compagnie de Jésus à Louvain, j'eus l'occasion d'approcher Mgr Mercier dans les entrevues qu'il avait avec le P. De San. Mgr Mercier professait la plus haute estime pour le sens critique de ce théologien-philosophe, et il aimait à l'interroger sur des problèmes de métaphysique. Au cours de ces entretiens amicaux auxquels j'étais admis, j'appris que son enseignement et ses publications lui valaient des contradictions qui l'affligeaient. Un jour, par exemple, il nous lut une lettre vraiment méchante que lui adressait un religieux, après un congrès catholique où Mgr Mercier avait combattu l'opinion du correspondant. Il s'établit ainsi entre nous des rapports de confiance qui ne devaient plus cesser. Il me communiquait les justes plaintes qu'il avait à formuler pour certains manques d'égards, et plus spéciale-

ment pour le ton railleur sur lequel il était censuré. Ami d'une discussion sérieuse et loyale, il n'entendait pas la plaisanterie en matière scientifique. Le restaurateur de la philosophie de saint Thomas dans nos contrées avait donc à souffrir des déboires pour ce même enseignement par lequel il fondait une école hautement appréciée aujourd'hui dans le monde savant, et pour ces livres répandus partout et traduits dans nombre de langues européennes !

L'activité de Mgr Mercier ne se limitait pas à la philosophie. Son zèle s'intéressait à tous les intérêts de la religion. Sur son initiative un groupe de professeurs et d'écrivains compétents se chargèrent de fournir à la presse catholique des articles de valeur en matière morale et religieuse. Il préludait ainsi à la fondation de la *Revue catholique des idées et des faits*.

Sur ces entrefaites, quelques années se passèrent. La Belgique perdit son archevêque, le cardinal Goossens. Tandis que le nonce, l'actuel cardinal Vico, et les évêques se rendaient au service funèbre, un vétéran de l'épiscopat belge fut pressenti pour la succession. Il se récusa d'abord, puis, pressé d'accepter, demanda à réfléchir. Il pria. Au sortir du service, il déclina l'honneur et, désignant de la main Mgr Mercier « prenez celui-là, dit-il » (1). Le nonce dirigea son enquête dans ce sens. La quasi-unanimité des avis favorables décida le choix et porta au siège primatial de Belgique, l'homme qui avait su si noblement s'humilier.

Lorsque, un peu après, l'ancien Recteur Magnifique, Mgr Abbeloos, fut atteint du mal qui devait l'emporter, l'archevêque, se rendit à son chevet ; et ces deux savants et hommes de bien, toujours unis par l'intention de servir Dieu et l'Église, un moment séparés par des divergences de vues, purent, dans une étreinte fraternelle oublier leur dissentiment pour ne plus songer qu'au bien général d'une *Alma Mater* également chère à tous les deux.

---

(1) Nous tenons le récit de la bouche du cardinal Vico,

Le premier souci de l'archevêque fut la sanctification de son clergé et de son peuple.

A tous il donna, sans même y songer formellement, la leçon efficace de l'exemple. Il faisait partie de l'Association Apostolique *Omnia pro Iesu*, dont la section louvaniste avait, sauf erreur de ma part, le doyen de la ville pour préfet. Celui-ci fut confondu de recevoir le bulletin mensuel par lequel le nouvel archevêque rendait compte de sa fidélité au règlement de l'Union.

La prière qui fait descendre la grâce, et, par conséquent, la plus excellente de toutes, l'offrande de la sainte messe, et la fidèle correspondance à la grâce furent pour le cardinal, comme pour tout ascète orthodoxe, les deux moyens de sanctification auxquels il recourait.

La correspondance à la grâce exige une volonté libre d'agir et de s'abstenir. Cette liberté suppose l'empire sur soi-même. Voilà pourquoi, encore directeur du petit séminaire de Malines, il avait dicté à ses élèves de philosophie cette belle règle de conduite : « En général, sachez refuser à la nature ce qu'elle vous demande sans besoin ; sachez lui faire donner ce qu'elle vous refuse sans raison ». Il inscrivit cette maxime à la fin d'un feuillet sur la mortification composé pour les philosophes soit de Malines soit de Louvain. Après avoir précisé le but, la raison d'être et l'objet de la mortification, « l'ancien directeur de séminaire » y passait à l'exercice de la mortification. Le corps, les sens, l'imagination, les passions ; l'esprit, la volonté, les actions extérieures ; les rapports avec le prochain suggèrent tour à tour d'excellents conseils, qui, sans ruiner les énergies, rendent l'âme maîtresse chez elle et la disposent à suivre tous les appels de Dieu.

Les entraves à la liberté du bien proviennent parfois d'usages hospitaliers anciennement très compréhensibles, mais peu conciliables avec la facilité actuelle des déplacements et la multiplicité des œuvres pastorales. Encore par son exemple, puis par ses conseils et sa direction, le cardinal réussit à affranchir son clergé de toute servitude de ce

genre, lui rendant ainsi aisées des économies de temps et de ressources.

Non content de la frugalité, l'archevêque propageait parmi ses prêtres l'esprit de sacrifice, et beaucoup de prêtres adoptèrent à sa suite, le jeûne hebdomadaire du vendredi. Nous croyons même qu'il était sympathique à l'idée de généraliser cette pratique, en offrant à ceux qui l'adopteraient des facilités pour l'observance du carême. Sur son désir, le chapitre métropolitain examina par quels adoucissements opportuns, on obtiendrait un accomplissement plus commun des lois du carême. La préparation, puis la promulgation du Code empêchèrent de donner suite à cet avant-projet.

Le cardinal retrempait son esprit par la manne quotidienne de l'oraison. On nous a dépeint la fidélité avec laquelle, chaque matin, il prolongeait à genoux, sa contemplation, durant une heure entière, et convoquait chaque soir les gens de sa maison pour la récitation commune du chapelet. Ici encore il trouva dans son clergé des imitateurs qui inscrivirent dans leur ordre du jour l'heure entière de méditation.

Les idées de vie parfaite germaient ainsi parmi ses prêtres. Le cardinal accepta de les grouper. Plusieurs firent entre ses mains les vœux de pauvreté et d'obéissance. Une des consolations de sa dernière maladie fut sans doute d'apprendre que le Saint-Siège approuvait leur association et attachait la reconnaissance officielle de l'Église à des engagements qui, jusque-là, n'avaient pu avoir qu'un caractère privé.

Toujours pour donner plus d'ampleur à la vie spirituelle de son clergé, il lui demanda la retraite annuelle, qu'il tint à prêcher lui-même jusqu'à trois fois.

Les voyages du cardinal n'étaient pas moins édifiants que les journées qu'il passait sous le toit de l'archevêché. Rome admirait la profondeur de son recueillement quand il visitait les grandes basiliques.

Mais il portait à la jeunesse, surtout à la jeunesse cléricale, un amour de prédilection. Dans les débuts de son

épiscopat, pour habituer les séminaristes à un contact plus familier avec leur archevêque, il les invitait à tour de rôle, deux par deux, à partager son déjeuner. Son premier livre de spiritualité porta pour titre : *A mes Séminaristes*.

Quel prêtre, quel lévite pouvait refuser à pareil pasteur son estime et son admiration? Cependant tous ne surent pas être avec lui de tout cœur. Des tendances linguistiques, qu'il ne nous convient pas d'apprécier ici, en maintenaient plusieurs dans un éloignement auquel son cœur était fort sensible. « Nous ne nous comprenons pas », s'écriait-il douloureusement, en excusant les intentions. Ce chagrin ne le quitta jamais.

A l'usage de son peuple il composa un abrégé de ce que tout chrétien doit savoir et pratiquer. Deux fois par an on le lit en chaire dans chaque église du diocèse. Cet abrégé mériterait, à notre avis, d'être traduit dans toutes les langues et répandu dans tous les pays. Il serait difficile d'être plus clair, plus concis, et plus complet.

Tout en étant homme d'initiative, le cardinal Mercier accueillait volontiers les suggestions de ses amis. On lui représenta quels tristes progrès faisaient les abus attentatoires à la sainteté du mariage et combien il importait de rendre concordante l'action des ministres des sacrements. « Cette recommandation, écrivait-il, n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd ». Une lettre pastorale, énergique et instructive dénonçait et flétrissait les abus, donnait les directions souhaitées, et obtint aussitôt de remarquables effets de moralisation (1).

Les catholiques devaient, pensait-il, devenir plus fiers de leur drapeau. Se souvenant de l'éclat qu'un demi-siècle auparavant avaient eu les Congrès catholiques de Malines, il convia les fidèles à une nouvelle assemblée plénière, qu'il

---

(1) Cette lettre parut en brochure : *Devoirs de la vie conjugale*. Bruxelles, 1910. Jointe à deux études sur la même question, l'une sociale, l'autre médicale, cette lettre fut éditée en brochure, sous le titre commun : *Pour l'honnêteté conjugale*, Louvain, 1910; qui fut traduite en italien : *I doveri della vita coniugale*, Torino.

couronna par un magnifique discours. Un bien considérable fut alors réalisé. Des hommes du peuple traduisaient ainsi leur impression : nous ne savions pas qu'il y eût encore tant de catholiques dans le monde !

La colonisation chrétienne de l'Afrique ne le laissait pas indifférent. Un projet de cours coloniaux à l'usage des missionnaires eut toute son approbation ; et lui-même voulut s'occuper de trouver un Institut qui enverrait au Congo une légion de frères spécialisés pour la lutte contre la maladie du sommeil.

Mais ces essais furent enrayés par l'épouvantable fléau de la guerre mondiale. Au commencement, ne connaissant pas la mentalité des envahisseurs, il tâcha d'obtenir par des manières conciliantes un traitement équitable pour ses concitoyens. Fort des assurances que lui donna le gouverneur d'Anvers, il écrivit même une lettre pastorale où il parut à quelques-uns trop faible devant l'ennemi. Ils revinrent bien vite de leur erreur. A peine le cardinal fut-il éclairé sur les procédés par lesquels on punissait son pays de son loyalisme, qu'il se redressa héroïquement devant l'oppressur, dénonça la violation de la parole donnée, dans cette lettre de protestation que l'univers a lue et gardera comme un monument qui fait honneur au genre humain.

Qu'on ne se l'imagine pas écrite sans réflexion et sous le coup d'une indignation passagère. Quelques jours auparavant le cardinal nous appelait à Malines, nous communiquait l'idée et le texte même du projet. Il relatait les avis reçus, les objections qui étaient faites, les avantages et les inconvénients probables, toujours au point de vue du plus grand bien. Peu après la lettre parut écrasante, foudroyante. Je ne saurais oublier qu'après avoir connu la lettre, un homme prudent mais timide se précipita chez moi, comme terrorisé. « Quelle imprudence, quelle témérité ! Que va-t-il advenir » ?

En réalité, le cardinal venait de rendre un service immense à sa patrie et de signer une des plus belles pages de son histoire ; celle qui ouvrira un champ mondial d'action pour

la gloire du Christ dont il se proclamait l'apôtre : *Apostolus Iesu Christi*.

Avec quelle constance, tantôt par des écrits, tantôt par des prédications, il persévéra dans la voie où il s'était engagé, nul ne l'ignore. Son inébranlable constance embarrassait, déconcertait l'ennemi. N'osant pas l'atteindre en sa personne, il frappa son imprimeur, son secrétaire, son évêque auxiliaire, se doutant bien qu'un homme de cette trempe eût préféré être intrépide à ses propres dépens. L'ennemi essaya également des démarches flatteuses, en conciliation. Ce fut peine perdue. Un moment il crut avoir trouvé un expédient qui neutraliserait une action trop fatale à sa cause. Le Saint Père, voulant organiser la nouvelle Congrégation des Séminaires et des Études désirait les conseils du cardinal de Malines. L'autorité allemande s'empressa de lui offrir toute facilité pour le départ, quitte, probablement à lui intercepter la voie de retour. Mais le danger fut pressenti. « Que ferons-nous sans vous, écrivit-on au cardinal ? Qui sera là pour maintenir nos courages ? » Le cardinal comprit le piège qu'on lui tendait. Le voyage à Rome fut contremandé. Il ne se fit ensuite que lorsque le Saint-Siège put lui garantir sa rentrée au pays. L'Italie fit à celui qu'on appellerait désormais le grand cardinal, un accueil triomphal ; et la Belgique le revit avec transport, plus ferme que jamais.

Plus ferme que jamais ! En effet, s'il se rendait compte auparavant de ce qu'il était pour la Belgique, son voyage lui avait appris ce qu'il était et ce qu'il devait être de plus en plus pour toute l'Église. A la place qu'il occupait, cerné par l'ennemi, nul ne pouvait mieux que lui, plus noblement que lui, représenter l'Église gardienne de la justice et du droit. Oh ! comme il souhaitait à l'Église ce titre d'honneur dans le présent et dans l'avenir ! Comme elle gagnerait en estime et en influence, disait-il, en rendant manifeste pour tous qu'aucune fortune de l'iniquité n'empêcherait l'Église de faire retentir dans le monde, la condamnation du mal et l'obligation du bien !

Tel fut le rôle qu'il assumait, qu'il remplit autant qu'il fut

en son pouvoir, probablement un peu moins qu'il n'aurait voulu.

Docile, d'une docilité exemplaire à laquelle on avait à rappeler parfois le droit et le devoir de représentation soumise, s'il assumait sans peine de lourdes responsabilités, le cardinal entendait ne pas faire un pas au delà de ce que désinait l'autorité supérieure à la sienne. Il pouvait souffrir, à coup sûr, d'être retenu, mais son esprit de foi lui disait alors que le sacrifice même de ses idées généreuses servirait mieux les grandes causes de l'Église et de la patrie.

Nous eûmes le bonheur de constater nous-même tout le bien que l'attitude du cardinal Mercier avait fait à la religion, lorsque à la fin de la guerre nous nous rendîmes en Italie et à Rome.

A l'issue triomphale de la grande guerre, le cardinal se fit le prédicateur de la reconnaissance à Dieu. Il convoqua son pays sur le plateau de Koekelberg, là même où d'après son plus ardent désir doit s'élever la basilique nationale du Sacré-Cœur. La présence du Roi, de la famille royale, de ministres, de membres du Parlement et du Sénat, le concours d'une foule innombrable donna à la manifestation un éclat grandiose qui dut faire tressaillir son cœur. Pourtant, ici encore un regret, un regret bien profond se mêlait à sa joie. Le *Te Deum* remerciait Dieu au nom des catholiques belges ; la consécration au Sacré-Cœur se faisait en leur nom, mais la Belgique officielle, comme telle, entendait s'abstenir. Puis, des millions manquaient encore pour l'achèvement de la Basilique.

Tandis que le fléau de la guerre désolait notre pays, le cardinal s'était tourné vers la Vierge des douleurs. Peu à peu, sa piété envers Marie le conduisit à revendiquer pour elle un nouveau titre d'honneur, celui de Médiatrice universelle de grâce. Sous son impulsion, des commissions d'études se réunirent à ce sujet en Belgique, en Espagne et à Rome ; la question fut l'objet principal du dernier Congrès Marial de Bruxelles. Les paroles encourageantes de Benoît XV purent même lui donner l'espoir d'un succès prochain. A côté de beaucoup de contrastes, il existait

entre le Pape Benoît XV et le cardinal ce trait commun, que l'un et l'autre avaient la conception et même la décision rapides, mais qu'ils savaient en même temps se rendre aux conseils de ce qu'à toute époque on appellera les sages. S'il n'avait tenu qu'à Benoît XV, le cardinal eût tôt gagné la cause de Marie Médiatrice. Mais des avis prudents firent remettre la décision doctrinale à un plus tard peut-être séculaire. Au lieu de la définition, que Benoît XV favorisait par les affirmations répétées de ses actes pontificaux, le cardinal obtint la Messe de Marie Médiatrice, qui fut dite à ses côtés au dernier jour de son existence terrestre.

Cependant les résultats de la victoire infligèrent aux plus légitimes espérances le plus cruel démenti. Le cardinal eut la douleur de voir peu à peu s'évanouir le rêve d'un monde plus croyant, plus moral et plus justé, et d'une Belgique plus fraternellement unie. Mais voyant autour de lui tant de courages fléchir, il comprit que son rôle n'était pas fini, et que, pour la Belgique victorieuse il devait continuer d'être ce qu'il avait été pour la Belgique agonisante. Dans sa lettre pastorale « *Espérons quand même* », il rappela aux chrétiens le devoir et les motifs d'une indéfectible confiance.

Son cœur également ne faiblit pas. Nous voulons signifier que non seulement il fut à l'abri de toute défaillance, mais encore qu'il demeura bon, délicat, sensible et tendre. Toute volonté de bien faire continua de rencontrer son sourire approbateur, encourageant; il ne cessa, à l'exemple de saint Paul, disait-il, de se réjouir avec ceux qui sont dans la joie, de pleurer avec ceux qui pleurent.

Il s'intéressait à quiconque avait recours à lui; et nous nous sommes demandé plus d'une fois à quelles réserves il dérobaient le temps de donner des conseils et d'écrire des lettres de direction à des personnes de rang obscur qui lui demandaient lumière et avis. Complaisant en Belgique, il ne l'était pas moins à Rome: on le trouvait toujours disposé à se prêter, à se donner.

L'amour de la justice qu'il gardait si profond au cœur,

s'avivait quand il s'y mêlait de la compassion pour un plus faible. Je lui parlai un jour d'un vertueux qui semblait méconnu : les évêques, me répondit-il, doivent prendre sa défense. Tandis qu'à Malines il présidait l'Union internationale d'études sociales, nous l'entendîmes plus d'une fois se livrer à une chaude improvisation pour élever la voix en faveur d'humbles pères de famille et opposer ses intuitions généreuses aux raisonnements qui semblaient logiquement restreindre leurs droits. La démophilie d'hommes tels que Mgr Pottier, se trouvait elle-même surprise, dépassée, émerveillée. Mais plus il aimait le peuple, plus la défection d'une partie de ce peuple, leurré par le socialisme, devait lui fendre le cœur.

Sa charité rayonnait au loin. Toutes les détresses humaines devaient profiter de son renom et de son crédit.

La crainte de passer pour crédule, utopiste, ne put retenir sa main qui s'étendit bienfaisante sur les exilés de Russie, sur les enfants Hongrois. Bravant une fois encore la critique et la censure, il se prêta aux conversations de Malines qui furent combattues en Angleterre mais que le cardinal Bourne apprécia de façon plus indulgente.

De la sorte, les causes pour lesquelles il s'était dépensé toute sa vie l'occupèrent jusqu'à la fin : l'unité de l'Église, le soulagement des infortunes, la sanctification du clergé et des fidèles, le mouvement thomiste, la basilique du Sacré-Cœur, le dogme de Marie Médiatrice. Partout il pouvait voir un bien commencé mais en partie entravé ; partout il avait matière à joie et à regret. Dans son dernier voyage à Rome il me parlait encore de démarches à faire pour hâter la proclamation de ce dogme dont il attendait les effets les plus salutaires. Force me fut de le détromper, de lui faire observer que le succès ne pouvait être prochain, puisque le Souverain Pontife était tout entier à la réalisation d'un autre grand dessein, l'institution de la fête de la royauté du Christ.

Sans idée préconçue, en recueillant quelques souvenirs, nous avons mis en relief, dans la carrière du cardinal Mercier un côté souvent négligé par les panégyristes : celui de

l'épreuve et de la contradiction. Les entreprises du cardinal Mercier furent toutes marquées de la croix. Les succès voilaient des revers, les applaudissements couvraient des désapprobations, les joies dissimulaient des peines. En somme, nous avons commenté et fait mieux comprendre les paroles de son jubilé : « Je bénis Dieu de m'avoir aidé par le feu des épreuves morales dans mon ascension vers Lui » (1). Mais ce côté n'est pas le moins beau.

La croix n'est-elle pas le signe rédempteur du chrétien ? Ne donne-t-elle pas à la vertu l'achèvement de la patience ? Ne démontre-t-elle pas la vraie force, qui ne consiste pas dans des folies téméraires, mais qui réside dans la constance courageuse à persévérer dans le bien et l'effort malgré tous les dangers, tous les chagrins, malgré toutes les influences déprimantes. L'Église n'honore pas comme confesseur l'homme qui mène une vie correcte mais paisible ; le saint confesseur doit se distinguer par une foi et des vertus héroïques : l'héroïsme se conçoit-il, ici-bas, sans lutte et victoire sur les difficultés ?

Puis, quelle leçon plus utile à retenir par ceux qui aspirent à faire grand. Des contrariétés, des insuccès les attendent : ils n'empêcheront pas leurs nobles ambitions, pourvu qu'ils ne se laissent pas abattre, pourvu qu'ils persévèrent ou recommencent, pourvu que leur cœur reste bon, et que rien de ce qu'ils auront fait ne les dispense de se proclamer serviteurs inutiles. Toute vie vraiment grande se résume dans ces paroles du cardinal Mercier : « L'homme n'est rien ; les succès et les revers ne sont rien : Dieu seul importe ».

Le cardinal Mercier a souffert en tout ce qu'il a aimé : dans sa dévotion, dans son effort scientifique, dans son apostolat, dans sa patrie, dans l'Église, dans ses projets, dans son action. Mais parce qu'il est demeuré ferme, actif, humble et bon, il a rang parmi les hommes glorieux que loue l'Écriture : « *Laudemus viros gloriosos* ». Optimiste, ayant cette facilité à croire et à espérer que saint Paul asso-

---

(1) Discours à l'occasion de son Jubilé sacerdotal.

cie à la charité (1), il s'exposait à des mécomptes auxquels se vante d'échapper une prudence humaine, défiante, soupçonneuse et par là même abstentionniste. Celle-ci, en effet, évite certains échecs ; mais peut-on dénombrer tous les succès manqués ?

Il est incontestable que le cardinal Mercier a élevé le niveau intellectuel et moral de la jeunesse, du clergé, de sa patrie ; qu'il a créé parmi les dissidents de l'Amérique, de l'Angleterre, de la Russie, un courant de sympathies vers l'Église-Mère de Rome ; qu'il a accru le prestige de l'épiscopat catholique ; qu'il a glorifié le Christ et sa Mère.

Combien d'hommes peuvent quitter la vie avec la conscience d'avoir réalisé, autant que le cardinal Mercier, leur idéal ? L'illustre défunt exprimait le sien en ces termes : « Oui, mon intention, mon désir constant, mon inspiration profonde fut toujours de monter, et de faire monter moralement ceux sur qui je pouvais avoir de l'influence » (2).

« O grand homme, ô saint évêque ! Dans la bienheureuse éternité où Dieu vous reçoit, intercedez pour nous et gardez nous ». Permettez à un très modeste admirateur, que vous avez souvent béni, de faire sienne cette invocation du Recteur de Paris.